

Art. 1 – GENERALITE

Nom de l'épreuve	Coupe 4*4 Loisirs Masculin
Catégorie	Senior
Abréviation	CLM
Commission Sportive Départementale	Morgane MERCIER
Référent(e) du championnat	Romain LEFEVRE
Forme de jeu	4x4
Genre	Masculin
Hauteur du filet / Taille du Terrain	2m43 / 9mx18m

Art. 2 – PARTICIPATION DES GSA (Groupement Sportif Affilié = Club)

Joueurs de différents GSA dans la même équipe	Autorisé
Compétition nécessitant un droit sportif	Oui
Nombre maximum d'équipes par GSA	Illimité. <u>Attention</u> : La liste des joueurs (8 maximum) constituant l'équipe est fixe et ne pourra pas changer jusqu'à la fin de la coupe. Toutefois, des joueurs peuvent être ajoutés en cours d'année dans la limite de 8 joueurs.

Art. 3 – LICENCES DES PARTICIPANTS

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition Volley-ball /Compét'Lib/Volley pour Tous
CATEGORIES AUTORISEES	
Senior / M20	Oui
M17 avec simple surclassement	Oui

Art. 4 – CONSTITUTION DES EQUIPES

Nombre de joueurs minimum par équipe	4
Nombre de joueurs maximum par équipe	8
Nombre de joueurs évoluant dans les championnats Départementaux et Régionaux saison 2019-2020	Illimité
Nombre de joueuses évoluant dans les championnats Nationaux saison 2019-2020	Aucun

Art. 5 – CALENDRIER

Jour officiel des rencontres	Du lundi au vendredi (en fonction du GSA recevant)
Horaire officiel du début des rencontres	Entre 20h et 21h00 (en fonction du GSA recevant)
Demande de report autorisé	Brassage : Non Tour élimination : si accord des autres équipes uniquement
Accord de la commission sportive obligatoire	Oui
Plage d'implantation	La semaine en cours

Art. 6 – PROTOCOLE DES RENCONTRES

Heure programmée de la rencontre	H
Présence du GSA recevant	H- 45 minutes
Présence des équipes	H- 30 minutes
Installation du terrain et du matériel terminée	H- 30 minutes
Tirage au sort ordre des matchs	H- 15 minutes
Echauffement au filet	H- 13 minutes
Le GSA recevant fourni la feuille de match (1 feuille A4/match)	

Art. 7 – COMMUNICATION DES RESULTATS

GSA responsable de l'envoi de la feuille de match	GSA recevant
---	--------------

Art. 8 – FORMULE SPORTIVE

Journée 1 - Brassage	Octobre - ANNULÉ	Semaine 44
Journée 2 – Brassage	Novembre	Semaine 48 (ou 49 si restriction en cours jusqu'à fin Novembre)
Journée 3 - Brassage	Décembre	Semaine 51
1 ^{er} tour - élimination	Janvier	Semaine 3
2 ^{eme} tour - élimination	Février	Semaine 8
3 ^{eme} tour - élimination	Mars	Semaine 11
Demi-finale	Avril	Semaine 15
Finale	Mai	Semaine 22

Brassage : 3 journées au total. La participation à ces journées est facultative, toutefois, chaque équipe devra participer au moins à une journée de brassage sur les 3. Poule de 3 ou 4 équipes, tirée au sort.

Tour à élimination : Poule de 3 équipes, les 2 premières se qualifient (voir poule de 4 équipes et les deux premières se qualifient en fonction du nombre d'équipe engagées au début de la compétition). Les poules lors du 1^{er} tour à élimination seront composées en fonction des résultats lors des brassages.

Les équipes éliminées lors du 1^{er} tour (Janvier) pourront être basculées dans un second tableau afin de continuer à jouer.

Art. 9 – BALLON

Type de ballon autorisé	Molten: V5M4500 - V5M5000 / Mikasa: MVA200 - MVA300
GSA devant fournir les ballons	Recevant
Nombre de ballons minimum mis à disposition	10
Nombre de ballons pour la rencontre	2

Art. 10 – INTERLOCUTEUR(S)

Romain LEFEVRE (Réfèrent)	06 62 51 96 01	romain.advolley37@gmail.com
Morgane MERCIER (CSD)		cd37.sportive@gmail.com
Votre référent ainsi que la Commission Sportive Départementale devront être en copie de tous les échanges par mail entre les GSA.		